

Rédiger son Règlement Intérieur dans les GAEC, SCEA et EARL

Durée : 7 heures

Programme de formation

Public visé

Agriculteurs associés en GAEC, EARL, ou SCEA de la Sarthe et de la Mayenne

Pré-requis

Être installé ou dans un projet d'installation en société

Objectifs de la formation

- Organiser les “règles de fonctionnement” de sa société
- Rédiger le Règlement Intérieur de sa société

Description / Contenu

1ère ½ journée :

- **Connaître** les conditions de réussites d'une organisation collective réussie, les paramètres ou “le terreau” dans lequel grandit une société.
- **Apprendre** à définir la répartition des missions et des responsabilités.
- **Savoir** gérer le partage des temps de travail et temps libre, définir les règles en cas d'absence d'un associé et partager l'information en société à plusieurs associés.

2ème ½ journée :

- **Maîtriser** les relations financières entre la société et les associés.
- **Appréhender** les mouvements financiers concernant les associés, le fonctionnement et la gestion des comptes courants associés.
- **Maîtriser** les aspects comptables et leurs conséquences en cas de situations exceptionnelles de décès/invalidité.
- **Savoir** aborder entre associés ce qui se passerait en cas de séparation et savoir choisir un conciliateur (en GAEC).
- **Étudier** des cas concrets de règlement intérieur.



Modalités pédagogiques

- Accompagnement par un conseiller Cerfrance spécialisé en Ressources Humaines
- Exposé participatif
- Échanges entre participants : témoignage, travail en groupe, étude de cas concrets

Moyens et supports pédagogiques

- Support de présentation
- Modèle de règlement intérieur

Modalités d'évaluation et de suivi

Avant la formation :

- Évaluation autonome des connaissances préalablement acquises
- Analyse des besoins réalisée par le formateur via un questionnaire

Pendant et après la formation :

- Évaluation de l'acquisition des compétences effectuée par le formateur
- Mesure de la satisfaction des participants

Modalités d'accessibilité

Votre accueil et votre confort nous tiennent à coeur!

Notre référent handicap, Mikaël Trideau, est là pour vous écouter, vous accompagner et trouver avec vous les solutions adaptées à vos besoins. Contactez-le si besoin au 02 43 49 84 52, il vous répondra avec bienveillance.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous prendrons le temps d'échanger avec vous pour imaginer ensemble les adaptations les plus appropriées : supports pédagogiques sur-mesure, matériel adapté, accompagnement humain, recours à notre réseau de partenaires...

N'hésitez pas à nous en parler dès votre inscription.

Nous trouverons des solutions, avec vous et pour vous!

Profil du / des Formateurs

Tous nos formateurs sont des experts dans le domaine.

Responsable de stage

Nathalie MILSENT